

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL POUR AFFICHAGE

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 juin 2014 à St-Barthélemy le Plain, en Mairie, sous la présidence de M.DARD Thierry, Maire.

Était absent(s) excusé(s) : CHAPELLE Patrick (procuration FIGON Evelyne) – DESESTRET Laurent (procuration OSTERNAUD Grégory)

Secrétaire de séance : OSTERNAUD Grégory

1. Délégation de signatures au Maire

Monsieur le Maire expose que la précédente délibération portant délégation de signatures a été jugée trop vague par le contrôle de légalité. Il convient donc d'en prendre une nouvelle, plus concise et plus précise. Un nouveau modèle est donc soumis au Conseil Municipal, qui l'approuve à l'unanimité.

2. Pose de panneaux interdisant la baignade

Afin de prévenir les accidents à l'approche de l'été, Monsieur le Maire propose de faire installer des panneaux interdisant la baignade chemin de la gare de Troyes, chemin de Vaures et route de Mordane. Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

3. PLU Grenellisé

Pour faire suite à la précédente discussion en Conseil Municipal, Monsieur le maire expose que la loi ALUR impose la Grenellisation des PLU au 1^{er} janvier 2017, et la reprise de la compétence Urbanisme par les Communautés de Communes au plus tard au mois de juin 2017.

Afin de prétendre à la subvention DGD, il faudrait lancer immédiatement la révision du PLU. Or le Conseil Municipal fait remarquer qu'aucune somme n'a été prévue pour cette opération au BP 2014, et qu'une révision de ce genre représentera pour la commune une somme conséquente. En outre, le Conseil Municipal recommande d'attendre de voir comment les choses évoluent au niveau de la CCHT, afin de voir si cette compétence est reprise par l'EPCI, qui va d'ores et déjà traiter les dossiers d'urbanisme dès 2015, à partir de la suppression des services de la DDT.

En conséquence, après discussion, le Conseil Municipal décide d'attendre pour la révision du PLU et de refaire le point régulièrement sur l'évolution de la situation.

4. Pot de départ de Régine GREVE

Monsieur le Maire propose d'organiser un pot de départ pour Mme GREVE Régine, avec la population, afin de la remercier pour les 39 ans passés au service de la commune. Il propose la date du 5 octobre 2014. Une cagnotte sera présente le jour même pour ceux qui souhaitent participer. Un livre d'or sera tenu à disposition des St-Barthinois en mairie, il lui sera offert lors de l'évènement.

5. Journée citoyenne

Une journée citoyenne sera organisée au mois de septembre afin de permettre aux habitants de la commune de réaliser des actions d'intérêt communal : entretien, goudronnage, fleurissement, etc...

6. Non-préemption AD 167

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter pour la parcelle AD 167

7. SYTRAD

Le SYTRAD va organiser des journées portes ouvertes. Monsieur le Maire invite le Conseil et la population à y participer afin de mieux appréhender les enjeux du tri sélectif.

8. Ardéchoise

Monsieur le Maire remercie tous les bénévoles ayant participé au passage de l'Ardéchoise, qui a été un vif succès.

9. Poids bascule

Monsieur le Maire expose au Conseil la prochaine fermeture de la carrosserie BANC, et le besoin pour la commune de trouver un nouveau régisseur pour le poids bascule.